

# «Le bon moment pour la zone franche»

Le Ministre de l'Economie Jeannot Krecké (LSAP) l'a confirmé hier lors de son intervention au «Logistics Management Forum» (voir aussi en page 11): la première «zone franche» luxembourgeoise sera établie à l'aéroport du Findel. Le dispositif sécuritaire en place, la présence des douanes sur ce site très bien connecté en feraient un choix «logique» pour une telle implantation, soulignait le Ministre qui avait d'abord pensé au «hub logistique» sur les anciens terrains de la WSA entre Bettembourg et Dudelange. Ce dernier ne se développant d'ailleurs pas assez rapidement a regretté Krecké - la faute aux autorisations manquantes, semble-t-il...

## Suspension de TVA

«Nous discutons en ce moment avec des investisseurs stratégiques pour la zone franche», a encore expliqué Jeannot Krecké, sans citer des noms. «C'est le bon moment pour développer ce concept», a-t-il souligné, «la crise financière a augmenté le besoin d'investissement dans des produits tangibles».

Les installations de la «zone franche» seront ainsi destinées particulièrement à l'accueil de biens de valeur - bijoux, tableaux, objets de collection, vins d'exception etc. Mais l'originalité du concept, qui se retrouve dans d'autres pays, est bien un régime TVA particulier. Ainsi, l'administration fiscale ne prend en compte que les seules entrées et sorties des biens dans le régime, les éventuelles opérations de maintenance et de valorisation s'y rapportant - donc aussi les transactions - réalisées à l'intérieur de la zone de suspension n'étant fiscalement appréhendées qu'à la sortie. Ceux qui seront autorisés à



«On aura toujours besoin de la logistique», a souligné le Ministre Krecké

Photo: F. Aussiers

stocker des biens de haute valeur seront par ailleurs triés sur le volet.

Krecké, qui espère que ce pas aura des retombées sur un nombre de secteurs connexes, est convaincu que l'offre d'une «zone franche» renforcera l'image du Luxembourg comme site de stockage et de dépôt de biens à haute valeur ajoutée. «C'est une niche, il faut qu'on en trouve davantage», a souligné le Ministre, qui semble déjà réfléchir plus concrètement au développement de la logistique de la «chaîne du froid». Cette dernière étant indispensable pour bien des secteurs - comme la biotechnologie par exemple, un autre

secteur économique sur lequel mise le Grand-Duché en ce moment.

## «Mettre davantage de marchandises sur le rail»

Pas question évidemment de négliger pour autant le développement des activités logistiques bien implantées. Comme tout ce qui concerne le fret aérien - «sans Cargolux, il n'y aurait pas de secteur logistique au Luxembourg», a souligné Krecké -, le fret ferroviaire - «on a besoin mettre davantage de marchandises sur le rail», a expliqué le ministre en louant les activités des CFL

dans ce domaines - autoroutier ou encore maritime. Ainsi, le Gouvernement tente de renforcer les liens avec les ports de la mer du Nord, à 300 kilomètres à peine de Luxembourg.

«Il y a deux ans, on disait que la logistique est morte», s'est souvenu le Ministre du ralentissement du commerce international à la suite de la crise financière et économique mondiale - un ralentissement qui a évidemment durement frappé aussi les acteurs implantés au Grand-Duché. Aujourd'hui, la situation serait heureusement en train de s'améliorer. «On aura toujours besoin de la logistique», a souligné Krecké. > c.